

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Aux directrices et directeurs des médias
de la presse régionale

Objet : Inauguration d'un réseau privé de fibre optique, d'une longueur de 600 km, sur le territoire de la CSBE.

Sainte-Marie, le 16 janvier 2007. La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin est fière de procéder aujourd'hui à l'inauguration d'un réseau privé de fibre optique de plus de 600 km.

Ce réseau haute vitesse a été réalisé dans le cadre du *programme Villages branchés du Québec*, mis de l'avant par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce programme permet de construire, en partenariat avec des entreprises de télécommunications, des réseaux à hauts débits pour les commissions scolaires et les administrations municipales pour les aider à faire face aux défis actuels et futurs sur le plan des technologies de l'information et des communications¹.

La fibre optique a l'avantage de réduire les coûts récurrents liés à l'usage de bandes passantes pour relier les bâtiments entre eux tout en permettant d'augmenter les services d'intranets régionaux, de vidéocommunication, de formation à distance, d'accès Internet, de téléphonie, etc. La mise en place de cette infrastructure de télécommunications à peine terminée, les bénéfices tirés de celle-ci sont déjà nombreux.

Ce réseau dessert maintenant les 69 établissements scolaires de la commission scolaire répartis dans 56 municipalités, ainsi que les 39 établissements municipaux du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui ont su profiter de cette occasion exceptionnelle de mettre de place un réseau de télécommunications municipal d'avenir, à moindres coûts.

Ce projet d'envergure, réalisé en deux phases, a nécessité un investissement total de quelques 5,34 millions de dollars. De ce montant, 3,56 M \$ ont été défrayés par le gouvernement du Québec, 1,53 M \$ par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et 250 000 \$ par la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Notons que ce projet est également le fruit des efforts concertés et soutenus de nombreux intervenants et partenaires notamment les entreprises Télus et Télécon, constructeurs; Dessau-Soprin, ingénieurs, la MRC de la Nouvelle-Beauce et la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin qui agissait par son Service des technologies de l'information, comme maître d'oeuvre du projet dans son ensemble.

¹Pour plus de détails sur ce programme: <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Villagesbranches/>

- 30 -

Source : Michèle Poulin, technicienne aux communications

Pour information supplémentaire :

M Camil Turmel, directeur général
Téléphone : (418) 228-5541, poste 2503